



Suisse romande

20 minutes Suisse romande
1004 Lausanne
021/ 621 87 87
<https://www.20min.ch/ro/>

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 137'190
Parution: 5x/semaine



Page: 5
Surface: 25'646 mm²



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Ordre: 1095678
N° de thème: 370.003
Référence: 93263575
Coupure Page: 1/1

Formation des profs: grand oui à l'exception genevoise

GENÈVE L'Exécutif rêvait de réduire la formation des enseignants du primaire pour l'aligner sur le reste de la Suisse. Les Genevois ont refusé.

Il n'y a pas eu de suspense: à peine les locaux de vote fermés, la gauche et les syndicats d'enseignants ont pu crier victoire. Hier, leur référendum contre une réduction de 4 à 3 ans de la durée de formation des profs du primaire s'est transformé en gifle pour le Conseil d'Etat, auteur du projet lancé en 2016. Près de 62% des votants ont refusé la réforme qui entendait aligner Genève sur les autres cantons.

L'an passé, 40% des nouveaux enseignants du primaire engagés au bout du lac s'étaient formés ailleurs, par gain de temps. Dépitée, la conseillère d'Etat Anne Hiltpod, chargée de l'Instruction publique, a estimé que le phénomène perdurera. Elle regrette «une perte d'attractivité pour Genève.» De



La durée de formation des profs du primaire reste fixée à 4 ans. Getty

quoi s'interroger sur l'actuel numerus clausus, en fin de première année? À voir...

Le comité référendaire s'est de son côté réjoui d'un vote qui résonne comme un «soutien à une formation de haut niveau». Selon sa présidente, Francesca Marchesini, «c'est un signal fort lancé aux enseignants de toute la Suisse qui militent

pour un prolongement de leur formation». D'après la dirigeante, les Hautes Écoles pédagogiques (HEP) disent ne plus arriver à former des généralistes en 3 ans, comme c'est la norme dans le reste du pays.

L'exception genevoise serait-elle alors l'exemple d'une future normalité dans le domaine? La présidente du

Pas de baisse pour les entrepreneurs

Au bout du lac, la baisse fiscale pour les entrepreneurs a été refusée à 58%. Ce résultat «les pénalise lourdement et fragilise la compétitivité (de Genève) face aux autres cantons», a déploré la Chambre de commerce, d'industrie et des services. Environ 4000 personnes étaient concernées. Les opposants, gauche et syndicats en tête, ont pour leur part salué un vote contre «un privilège fiscal en faveur des hauts revenus et des grosses fortunes.»

Conseil d'Etat, Nathalie Fontanet, balaie l'hypothèse. Selon elle, une hausse de la durée des formations n'est pas au menu. «Les cantons ont réaffirmé il y a peu leur volonté de conserver le régime en place.» Et d'ajouter: «Le vote de dimanche a fait le choix du particularisme, cela aura un coût pour Genève.» DAVID RAMSEYER